

65
AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N. 65

janvier 1989 *

CHASSEUR

UN JOUR,

CHASSEUR TOUJOURS.*Organe Officiel De l'Amicale Nationale Des**Chasseurs A Pied*

*

Der Jagers Te Voet.— **SOMMAIRE** —

Page 2.- Nouvel An 1989.

Page 3.- Conte de Noël

Page 5.- Boutades de Marius STAQUET.

Page 6.- En Parlant du PAYS. par M.F. MASSIN.

Page 8.- IN Mémoriam.

Page . 9.- Guerre 40/45, EPERLECQUES NID DE V 2.

Page 10.- Plan de direction pour la place Communale

Page 15.- Assemblée Générale et Banquet Fraternel.

Pages 20-21-22 - MENU - Bon de participation.

Page 23.- Philatélie.

Page 25.- Un MITTERRAND " ROYAL ".

Page 27.- Volontaires de Guerre.

Page 29.- Historique du 6ème Bataillon de Fusiliers.

Page 35.- Ceux qui nous quittent.

Pages 36-38 SOCIAL. et Changement d'adresse.

EDITEUR RESPONSABLE: ED. BURTON, 370 rue des Closières
6001 MARCINELLE.



ANNEE 1989

CHERS MEMBRES, CHERS CHASSEURS.

*Je vous souhaite, au nom du Conseil d'Admini-
tration, que dès aurores 1989, jusqu'à son couchant,
le ciel vous préserve des adversités, vous dispense
une bonne Santé, la Joie et le Bonheur.*

*Que la réussite accompagne ceux qui débutent
dans leur carrière ou qui la poursuivent et que la
paix du coeur et la prospérité soient de tous les
instants de ceux qui goûtent aux plaisirs de la
retraite.*

*Enfin, je dédie à tous, le conte de NOEL qui
suit et que j'ai retrouvé tout au fond . . . de ma
mémoire.*

Ed. BURTON.



CONTE DE NOËL

Ce lendemain de Noël, j'accompagnais cet ami très cher, cet ancien combattant, jusqu'à sa dernière demeure.

Il avait demandé je présume, que seuls sa famille et quelques amis très proches fassent avec lui, un bout de chemin vers l'avenir intemporel, jusqu'où lui seul irait. Les rayons sans chaleur d'un soleil bas et pâle glissaient sur les flancs laqués de la voiture funèbre.

Derrière celle-ci, quatre pas en avant de la famille, tête nue, un garçonnet, il pouvait avoir huit ans, marchait d'un pas lent convenant à la circonstance; les mains tendues portaient un coussin de velours noir où rutilaient les distinctions honorifiques du défunt. Au coin des yeux, lui perlait une larme constamment renouvelée que la bise piquante lui enlevait aussitôt.

Etait-ce le mal du froid dans ses doigts engourdis qui les faisait couler ou la pensée de ne plus jamais revoir ce grand-père qui le chérissait ? Je me le demandais . . . Et je me demandais aussi, qui avait pu exiger de cet enfant, qu'il fut ainsi la proie du vent glacial et des regards des grands guettant une possible défaillance. Je me promis de le savoir et de connaître le pourquoi de ce port cérémonieux de décorations que le titulaire lui-même n'arborait pour ainsi dire jamais.

Après l'inhumation, au sortir du cimetière, je fus invité à partager le repas de famille: vieille et respectable tradition qui permet, pour quelques instants encore, de sentir la présence de celui qui n'est plus ? Une sensation inconsciente qui m'a permis de demander au fils de mon ami :

" Je ne comprend pas. . . Il y a une contradiction

dans les dernières volontés de ton père. D'une part et cela c'est bien dans son caractère, l'intimité dans la discrétion pour les funérailles et d'autre part, ce qui ne lui ressemble guère, ce port ostentatoire de décorations ? Est-ce toi qui . . ."

Il me coupa la parole . . .

" Papa n'avait pas exprimé des volontés, mais seulement des souhaits, et il avait souligné ce mot . . . L'absence de fleurs, l'intimité, c'était en effet ses souhaits . . . Le coussin, les décorations: le désir de mon petit Pol, il ajouta ravalant un sanglot: "Vous savez, pour papa, son petit fils c'était un dieu ! Alors! le désir d'un dieu !" J'allais protester qu'il était peu sage, par ce froid glacial de satisfaire ce qui n'était enfin de compte, qu'une lubie de gamin, mais il m'arrêta et me dit doucement! " Demandez pourquoi à Pol et vous comprendrez."

Il l'appela et me laissa en tête à tête avec lui. En carressant les cheveux du garçonnet, je m'enquis alors:

" Tu as eu très froid tantôt, n'est-ce pas ". Il répondit oui, d'un signe de tête.

" Tu avais mal aux doigts et cela te faisais pleurer." Le gamin leva vers moi ses yeux limpides et me répondit :

" J'avais mal, oui, mais ce n'est pas pour ça que je pleurais." Il vit une interrogation sur mon visage et continua.

" C'est parce que Bon Papa ne pouvait plus me voir."

" Qu'en sais-tu ? lui dis-je, quelque peu remué, puis j'ajoutai :

"C'était important pour toi, qu'il te voit?" Il réfléchit un moment puis, répondit:

" Ben oui . . .Un jour, je lui avais demandé ses décorations pour jouer au soldat . . .

" Et il ne te les as pas données " continuai-je pour lui:

" Non, il a dit que ce n'était pas des jouets et je lui ai demandé, pourquoi on les lui avait données à lui. . .

Et petit Pol m'énuméra alors tous les pourquoi et les comment dont il avait assailli son grand'père.

Il n'avait pas vraiment bien compris toutes les réponses où se mélangeaient un peu confusément pour lui, les notions : Devoir, Liberté, Souffrance, Fraternité. Mais la conclusion de son grand'père, il l'avait retenue ainsi :

" Tu vois, quand on a eu mal de froid, de faim, de blessures et la séparation d'avec ceux qu'on aime, alors, on est un homme, alors, on peut porter ces décorations. Un jour, elles seront pour toi ."

Et Pol ajouta encore : " Quand il a été couché dans son cercueil, j'ai compris, Bon papa, la séparation ça fait mal, et alors comme il ne pouvait plus porter ses décorations lui-même, j'ai demandé à les porter à sa place." Je lui redis

" Et tu as eu mal de froid ".

Alors, le gamin levant son regard clair vers moi répondit :

"Oui, mais maintenant, mon Bon Papa sait que je suis un homme ."

Je l'ai pris dans mes bras et l'ai serré sur mon coeur. Cette fois, c'était au coin de mes yeux que perlaient des larmes.

* * * * *



- En amour, il n'y a pas d'hommes complaisants,
- ni généreux, ni bafoués, ni ridicules. Il n'y
- a que des cocus et le reste n'est que littérature.

- Un coeur sincère est un jardin secret . . .
- C'est pourquoi il est si souvent solitaire.

- L'amour à vingt ans :
- on se prend la taille :
- on se prend . . .
- on se taille !

Boutades de Marius STAQUET.



En Parlant Du PAYS —

Un jour, le hasard me mit dans les mains un livre remarquable, à plus d'un titre. Dru, cartonné, bien en main, il s'agissait d'une HISTOIRE DE BELGIQUE, dense et fouillée pour l'époque, à l'usage, tenez-vous bien " Des enfants des écoles communales du PAYS " datant des années 1860, ou à peu-près. Je ne saurais plus préciser, cet " incunable " m'ayant été subtilisé.

En gros, pour son volume, la précision et l'inédit du contenu, il y avait matière à réfléchir sur l'importance du sujet qu'abordaient les potaches, à l'aube d'un ETAT qui allait s'avérer l'un des plus modernes d'alors, déjà. On l'oublie trop souvent! De plus, il ne débute pas par le savoureux " nos ancêtre les GAULOIS ", qui nous fixe des origines sur des Victoires ou des batailles, mais pour nous indiquer que notre souche la plus ancienne est Indo-Européenne : KYMRIQUE, exactement. Le vocable me plut. Et depuis, je signe parfois KYMRIS, par coquetterie, ou simple rappel des racines.

Aujourd'hui, le Présent donne une autre justification. pour nous remettre à la prudence des convictions qui, pour d'aucuns, refont des frontières périmées et scindent (ou voudraient) toujours en tribus Ménapiennes ou Gauloises, selon leurs aspirations.

Ne doit-on pas sourire, avant de se durcir, lorsque l'on sait qu'une grosse partie, si pas toute - de Nord, Sud, Est, Ouest, c'est métissée: par le sang, les usages et même le NOM. Que les

*forcenés sont parfois et souvent, à une génération
près de la provenance qu'il exècrent?*

Le sol ? . . . et l'oiseau, et la graine !

*Allons, tout compte fait, des BELGES et la BELGIQUE
c'est encore ce qu'on a de mieux, depuis . . . et je
persiste et signe*

KYMRIS

M.F. MASSIN.

Jupiler

Service cafetiers et dépositaires

Service de distribution

Tél. (071) 43.39.50

Rue de Châtelet, 212
6030 MARCHIENNE-AU-PONT

IN MEMORIAM

Ils étaient nos amis, de vrais amis, ceux qui le sont aux jours fastes et sereins, mais qui le sont aussi et surtout aux jours moroses et tristes comme celui qui les vit partir pour l'intemporel.

Ils étaient deux hommes pénétrés d'humanité. Ils avaient l'esprit vif et le sens moral. Une bonhomie inaltérable qui n'excluait pas la fermeté, marquait leurs relations avec leurs subordonnés, leurs collègues, leurs supérieurs.

Ils étaient des chefs.

L'un, le Colonel BEM Charles LALIERE, était notre ami depuis la grande adolescence, l'autre, le Commandant Hre Marcel NOCENT PAST Président du Cercle Royale des Officiers de Réserve de CHARLEROI, l'était depuis vingt-cinq ans.

Si le premier avait été "Chasseur" à ses débuts de carrière, puis Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied, et le deuxième Artilleur, ils avaient toutefois en commun l'Esprit Chasseur, et ne manquaient jamais une occasion de manifester leur attachement au vieux régiment de CHARLEROI.

Tous deux étaient membres de notre Amicale et nous soutenaient dans notre action.

Nous conservons dans nos coeurs et nos mémoires leur image, et le souvenir de leur précieuse amitié.

A leur épouse et à leur famille, nous réitérons nos profondes condoléances.



GUERRE 40-45 *

EPERLECQUES. Nid de V2 et ses

Satellites .

Dans notre N° 6I de Janvier 88, nous avons publié un article relatif au camp de travail allemand de WATTEN. Succintement, il nous révélait qui en avaient été les prisonniers, leurs conditions de travail, leurs souffrances et l'unique raison de leur présence en ce lieu: la Construction du blockhaus d'EPERLECQUES.

Ce qui va suivre, c'est l'histoire de ce blockhaus, c'est aussi des indications relativement précises sur les fusées stratégiques mises au point par les allemands au cours de la guerre 40/45.

SITUATION ET ORIGINE.

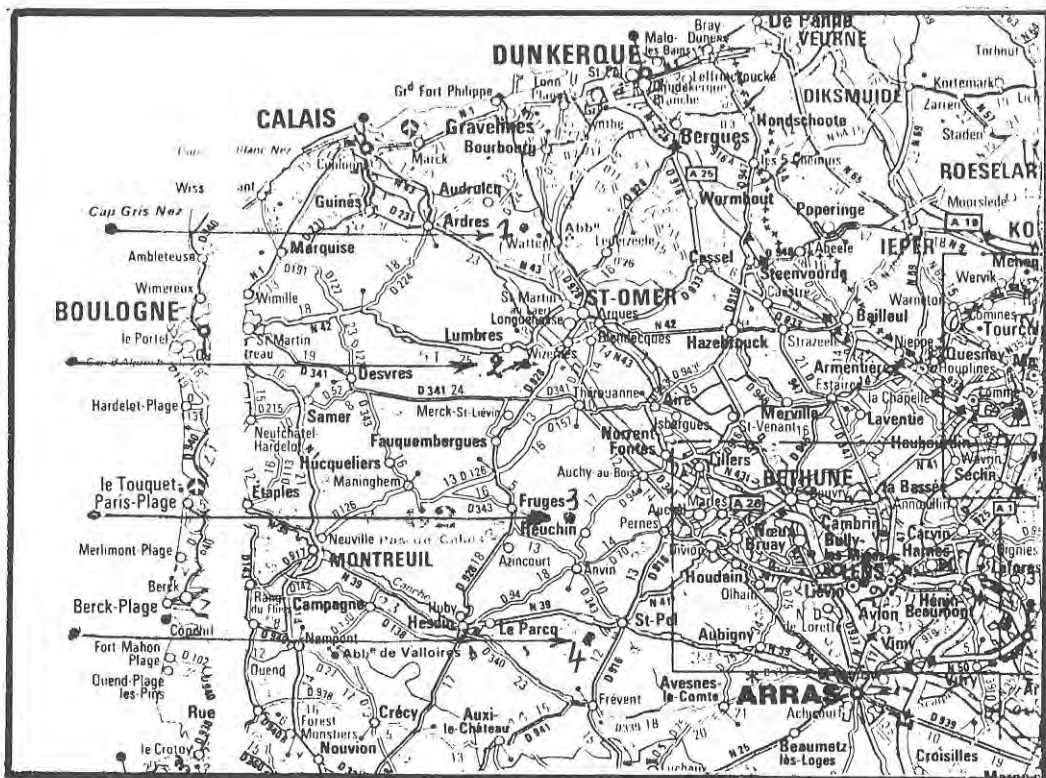
I942, la blitzkrieg a l'est a échoué, elle s'est enlisée dans l'hiver russe. Hitler doit y conserver les mains libres. Il prend donc la décision d'établir le long de la côte atlantique une ligne de défense inexpugnable et d'y installer des armes destinées à empêcher une flotte d'invasion de quitter les ports anglais. Les plans définitifs prévoyaient la construction de 15000 ouvrages bétonnés. Ils devaient commander les endroits propices à un débarquement allié et être par leur puissance de feu, capable d'anéantir toutes troupes se présentant dans leur secteur de tir. Ces ouvrages devaient s'étendre de la NORVEGE aux PYRENEES.

Un an après le premier coup de pioche symbolique donné par l'organisation TODT (I), le littoral

(I) Organisation para-militaire de travail en abrégé:OT.

franco-belge comptait déjà plus de 10.000 fortins en cours d'édification.

A la même époque, l'offensive de la Luftwafe sur LONDRES et le Sud de l'ANGLETERRE, a fait long feu. Dès lors, le gouvernement du REICH décide d'accélérer le projet d'utilisation des armes secrètes capables de retourner d'une façon brutale et terrifiante la situation stratégique. C'est dans ce but qu'Hitler approuve la mise en chantier immédiate de quatre " kolossaux, blockhaus " destinés au lancement de fusée baptisée V2 dont les essais étaient en cours à PEENEMünde, par la mer Baltique situé au nord de l'île d'USEDOM. Ces forteresses gigantesques devaient être édifiées en retrait du mur de l'Atlantique parallèlement au méridien DUNKERQUE - AMIENS sur une distance de 50 Kms. Elles seront situées aux endroits repérés, du nord au sud, 1, 2, 3, et 4 sur la carte ci-dessous.



Le N° 1.- c'est EPERLECQUES près de WATTEN.

Le N° 2.- c'est WIZERNES, près de ST. OMER.

Le N° 3.-PREDEFIN, près de MEUCHIN et

Le N° 4.- SIRACOURT, près de ST. POL.

A SIRACOURT était une station de radio-guidage des fusées, à PREDEFIN, une base de radars prévue pour suivre les trajectoires des fusées. WIZERNES initialement était destiné au stockage, mais fut transformée en base de montage et de tir des fusées A4 , A9, et A 10 (I).

A EPERLECQUES était dévolu le rôle principal: tir et accessoirement, celui d'abriter tout ce qui était indispensable au fonctionnement des trois blockhaus satellites.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT.

C'est en mars 1942, que le génie allemand, après une reconnaissance détaillée, choisit comme site d'emplacement, une clairière située dans la forêt d'EPERLECQUES, au hameau du SART à 1500 mètres à l'Ouest de WATTEN. Le monstre de béton aux parois de neuf mètres d'épaisseur devait être capable de résister à tous les bombardements. Il disposerait d'un secteur de tir de 90° allant de la côte Est à la côte Sud de l'ANGLETERRE, ce qui lui permettrait de couvrir un maximum d'objectifs sur l'ANGLETERRE. L'emplacement bénéficiait d'excellentes voies de communication dont un canal et une voie ferrée reliant LILLE à CALAIS, d'intérêt primordial pour le transport des matériaux. D'autre part, les ressources en eau et électricité y étaient très importantes.

(I) : Types différents de fusées V2.

LES TRAVAUX.

Comme tous les travaux de fortification d'une certaine importance, c'est l'Organisation TODT qui se voit confier l'exécution du gros oeuvre. Le Général-Ingénieur Walter DORNBERGER, directeur du

bureau des engins balistiques spéciaux ayant décidé que celui-ci devrait être terminé pour juillet 1943, l'OT " recrutera " l'ensemble des travailleurs nécessaires et affecta en priorité à la construction du blockhaus toute la production des cimenteries du BARLIN (FRANCE) et d'OBOURG (HAINAUT) c'est-à-dire 120.000 tonnes.

A remarquer que pour l'ensemble du mur de l'Atlantique, 600.000 mètres cubes de béton étaient utilisés chaque mois. Dès que les plans établis par le génie militaire furent acceptés par l'Oberkommando der Wehrmacht, le vide fut fait aussitôt dans un rayon de cinq cents mètres et les fermiers durent abandonner habitations et cultures. Des réseaux de barbelés et des chevaux de frise furent dressés autour du futur chantier et des panneaux annoncèrent que les sentinelles avaient ordre de tirer à vue ou dès la première sommation. En outre le nom d'EPERLECQUES fut interdit et le seul vocable utilisé dans tout ce qui traitait de la question, fut celui de WATTEN. Dans toute la documentation allemande du " MIBENO", (Commandement militaire pour la BELGIQUE et le Nord de la FRANCE) ainsi que dans les articles micro-filmés de MARBURG (Hesse-RFA) relatives à la mise au travail obligatoire des populations civiles, tout ce qui touche de près ou de loin aux travaux exécutés dans cette région, apparaît sous le nom de WATTEN.

Pendant les premiers mois de l'année 1943, les travaux furent menés tambour battant et semblaient avancer selon les plans prévus. Tant l'organisation TODT que l'Oberkommand der Wehrmacht exultaient. Mais l'optimisme des allemands allait être bientôt refroidi. L'aviation alliée se mit à survoler fréquemment la Forêt d'EPERLECQUES. Le chantier paraissait donc avoir été repéré. De fait, le centre d'interprétation photographique anglais signalait le 17 mai 1943, qu'une activité non identifiée avait lieu à WATTEN, sur une ballastière que desservaient une voie ferrée et un canal. Le 6 juin, une nouvelle reconnaissance aérienne montrait qu'il existait un lien entre ces activités et les armes secrètes.

Les photographies révélèrent que là où on n'avait aperçu auparavant qu'une excavation informe on voyait maintenant une construction prête pour la coulée du béton. Dès lors, les reconnaissances aériennes s'intensifièrent, plus de quatre milliers de photos des sites suspects du nord de la FRANCE furent prises dans le cadre de l'opération menée contre les armes secrètes et baptisée " Crossbow" (arbalète). En fait, WATTEN était bien lié à l'arme-secrète et la fabrication en série des armes de représailles d'un REICH pressé par le temps, exigeait que le Bunker fut prêt à servir en novembre 1943. ON travaillait donc d'arrache pied et qui plus est au fur et à mesure de l'avancement des travaux, on installait des instruments de tir et des génératrices d'oxygène liquide nécessaires au lancement des fusées. (Carburant).

LES FUSEES.

Oeuvre de VON BRAUN, la fusée V2 ne fut cependant opérationnelle qu'en septembre 1944. C'était un véritable missile radioguidé de quatorze mètres de haut munie de quatre ailerons.

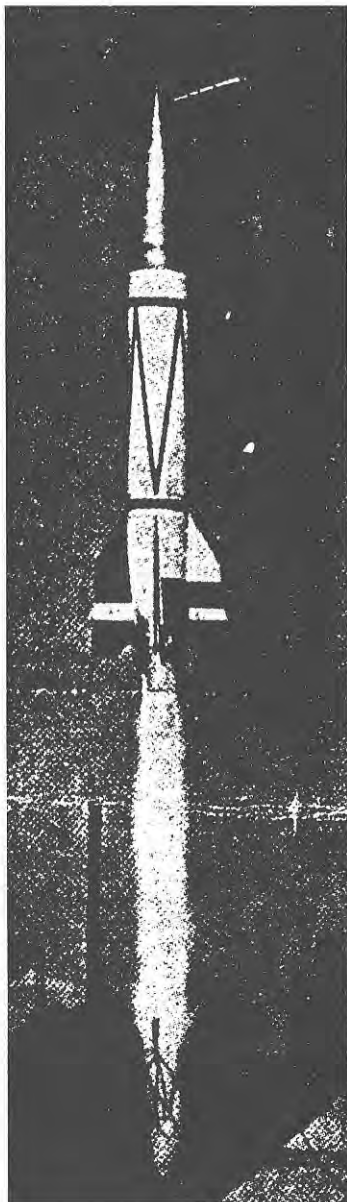
Elle pesait environ treize tonnes et avait un diamètre de 1.70 mètre. L'ogive transportait environ huit cent cinquante Kilos d'explosif brisant à grande puissance. Son rayon d'action ou si l'on préfère son autonomie de vol, était de 350 kilomètres

Elle montait à 85 kilomètres d'altitude à une vitesse de 5000 à 6000 kilomètres heure.

Cet engin supersonique n'était donc pas décelable au bruit sinon au moment où il explosait, ni interceptable par la chasse de l'époque.

Les premières V2 furent lancées à partir de plateformes mobiles . I565 atteignirent LONDRES, I3I5 furent dirigées sur ANVERS? I7 sur PARIS, LILLE, GAND, LIEGE, et BRUXELLES.

A suivre.



LA FUSEE V 2.

Oeuvre de VON BRAUN, la fusée ne fut opérationnelle qu'en septembre 1944. Elle mesurait 15 mètres de haut 1,80 mètre de diamètre et son poids était de 14 tonnes.

Les premières furent lancées à partir de plate-formes mobiles. 1565 atteignirent LONDRES, 1315 furent dirigées sur ANVERS, 17 sur PARIS, LILLE? GAND, LIEGE, BRUXELLES. La fusée montait à 85 Kilomètres d'altitude à une vitesse de 6.500 Kilomètres-heure et il était impossible de l'intercepter.

EPERLECQUE fut la première base de lancement de fusées construite dans l'histoire de l'humanité. Elle ne fut jamais opérationnelle. WIZERNES était la seconde.

ASSEMBLEE GENERALE 1989 ET BANQUET.

FRATERNEL.

C'est le samedi 18 Mars qu'aura lieu notre Assemblée Générale Annuelle, qui sera suivie de notre Banquet Fraternel.

Ces manifestations se dérouleront au Centre de Loisirs, Place Communale de MONT SUR MARCHIENNE.

Elles seront précédées la veille par un dépôt de fleurs sur les tombes de nos Présidents décédés, au cimetière de CHARLEROI NORD.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

Nous insistons pour que de très nombreux membres assistent à l'Assemblée Générale. Nous aurons probablement à débattre de choses très importantes pour l'avenir de notre Amicale.

Nous invitons également tous nos membres et leur famille à assister au Banquet Fraternel, cela renforcera encore, les liens qui nous unissent.

= = = = =

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU SAMEDI

18 MARS 1989.

10 heures : Une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au Monument des 1er et 4ème Chasseurs à Pied et au Mémorial TRESIGNIES. Nous rendrons ainsi hommage à tous les Chasseurs à Pied qui ont bien servi leur PAYS.
Les membres et sympathisants qui désirent participer à cet hommage, sont invités à se réunir à 9H.45 au Musée des Chasseurs Avenue Général Michel 1A à CHARLEROI, (Porche d'entrée de la Caserne TRESIGNIES.

A partir de 10H.30, nos membres sont invités à se

rassembler en très grand nombre avec leur famille et amis, au Centre de Loisirs à MONT SUR MARCHIENNE où un service d'accueil fonctionnera. Une salle sera mise à la disposition des familles et des amis qui n'assisteront pas à l'Assemblée. Un bar sera ouvert

+ + + + + + + + + + + + + + +

II heures : Assemblée Générale Statutaire.

ORDRE DU JOUR.

- I.- Allocution du Président.
- 2.- Rapport du Trésorier.
- 3.- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- 4.- Rapport du Lieutenant-Colonel Bem DELVOSAL sur la gestion des fonds de roulement et d'acquisition du Musée.
- 5.- Décharge de sa gestion au Conseil d'Administration et désignation des vérificateurs pour 1989.
- 6.- Rapport du secrétaire.
Bilan des activités de 1988 et projets pour 1989
Etat d'avancement du Musée, suggestions des membres
- 7.- Montant des cotisations
- 8.- Réélections et Elections d'Administrateurs.
- 9.- Divers.

AVIS IMPORTANT.

- A.- Pour le bon déroulement de l'Assemblée, les membres désireux d'intervenir, sont priés de remettre par écrit avant le 15 février au Président, Mr Ed. BURTON, 370 rue des Closières 6001. MARCINELLE, une note exposant l'objet de leur intervention.
 - B.- En ce qui concerne les réélections et élections, d'Administrateurs, voici quelques détails.
- Président : Mr. Ed. BURTON
- Vice-Présidents Mr R. DETHIER,
Mr A. DUCHENE,

Secrétaire / Mr. J. SCORY
 Trésorier : Mr A. JUGNON.

Membres : BARET Pierre, BOURGEOIS Robert, CHASSEUR Luc,
 DELVOSAL Stéphane, DOFFIN~~Y~~ Roger, DUMONT
 Paul, LOVERIUS Georges, MARTIN Robert, REMY
 Walter, ROLAND franz, ROUSSEAU Roger.

ADMINISTRATEURS SORTANTS ET REELIGIBLES.

Messieurs : SCORY Jacques, BOURGEOIS Robert, CHASSEUR
 Luc, MARTIN Robert, DUMONT Paul, ROLAND
 Franz, DUCHENE Alexandre, LOVERIUS Georges
 REMY Walter, DOFFIN~~Y~~ Roger, sauf avis
 contraire.

Dès la fin de l'Assemblée Générale, les membres retrou-
 veront les familles et les amis dans la grande salle
 et prendront place aux tables préparées où l'apéritif
 sera pris dans une atmosphère de retrouvailles bien
 amicale comme les Chasseurs à Pied savent la créer

Nous y retrouveront tous nos amis CHASSEURS, ainsi
 que ceux de la F.N.C. de BIERGES, D'EPPEGEM, de ZEMST,
 de CHARLEROI, ceux des 5ème et 12ème Bataillons de
 Fusiliers et de la 5ème Brigade des Chasseurs d'IRLANDE,
 et les Membres sympathisants qui nous feront l'Amitié
 de partager notre repas.

R E S E R V A T I O N . =====

Au moyen du BON DE PARTICIPATION en annexe et
 que vous devez renvoyer au plus tard le 28 février.
 Les réservations et les paiements qui nous parvien-
 dront après cette date, seront acceptés sous toute
 réserve et ce à la demande du TRAITEUR.

COMMENT SE RENDRE AU CENTRE DE LOISIRS, Place Communale de MONT SUR MARCHIENNE.

Pour ceux qui n'ont pas de moyen de transport.

Se faire connaître au secrétariat, et se trouver
 à 10 heures au Musée des Chasseurs, où on les prendra

en charge.

Pour ceux qui viennent en train.

A CHAPLEROI-SUD, prendre de préférence le bus de la S.N.C.V. N° 71, arrêt Place Communale de M/S/MARCHIENNE, sinon le 70 ou le 170 qui s'arrêtent près de la Place.

L'horaire ne peut être communiqué, car il ne sera déterminé que le début février, tout ce que l'on peut dire, pour l'instant est qu'il y a trois départs par heure.

Pour les automobilistes.

1. Venant du Nord par autoroute;

E.10 jusque Nivelles, ensuite A.54 jusqu'au Ring, sortie 29 Ouest "Porte de la Villette", N.53 "Avenue Paul Pastur" environ 3 Km jusqu'à la Place.

2. Venant du Nord par N.5

Prendre à gauche à Gosselies après Sonaca, ensuite A.54 et continuer comme ci-dessus.

3. Venant de l'EST par autoroute:

Quitter A.15 (aussi appelée E.42) au Km 76 après Fleurus, prendre R.3, ensuite troisième sortie après Viaduc de Couillet, puis à droite (environ 1 Km pour la Place).

4. Venant de l'EST par ancienne route:

Traverser Chatelet, direction Gilly, avant les 4 bras de Gilly, prendre à gauche la Route de la Basse-Sambre, ensuite le Ring, voir ensuite itinéraire I.

5. Venant du Sud (Philippeville):

N.5 jusque Couillet, sortir à gauche aux Ecoles de Couillet-Queue, prendre R.3 voir ensuite itinéraire 3.

6. Venant du Sud (Beaumont):

Aux Ecoles de Gozée, prendre à droite vers l'M. de Bomereé, après passage à niveau de BOMEREÉ PRENDRE

Route de gauche, environ 3 Km. pour la Place.

7. Venant de l'Ouest :

Prendre R.3, soit la Jonction avec A.I5, soit à Chapelle, soit à Fontaine, après le Viaduc de l'Eau d'Heure sortie N.53, ensuite à gauche et repasser au dessus de R.3 environ 1 Km jusque la Place.

SIGNIFICATION DES SIGLES/

Ring : petit ring de CHARLEROI.
 R.3 : grandpériphérique nouvellement achevé
 Place: Place Communale de MONT SUR MARCHIENNE.
 E.I0 : autoroute européenne Bruxelles-Paris
 A.54 : autoroute Nivelles-Charleroi;
 A.I5 : ou E.42: autoroute de Wallonie
 N.53 : route Charleroi-Beaumont
 N.5 : autoroute Bruxelles- Charleroi-Rocroi.

P.S. :il y aura un fléchage maximum.

P.P.S. : Pour le retour, après le banquet, les itinéraires sont les mêmes, mais dans l'autre sens/

* * * * *

LES BOUTADES DE MARIUS STAQUET.

=====

- Ne remettez jamais au lendemain, ce que vous pouvez faire faire, le jour même. . . par un autre.
- savoir mourir en beauté est une forme de savoir vivre. (NDLR : l'auteur est mort en dansant).
- Ce n'est pas tellement l'au-delà qui nous effraie, c'est le voyage.
- " Je vous aime" est le commencement de l'amour.
" Je t'aime " le commencement de l'habitude.



. M E N U . 1989 .

aPERITIF.

* * * * *

hORS d'OEUVRE VARIE.

* * * * *

pÊCHE AU THON - **m**OUSSE DE **s**AUMON. **f**UME

* * * * *

oEUFS **f**ARCIS - **c**REME AU **r**AIFORT.

* * * * *

tERRINE **m**AISON EN **c**ROUTE.

* * * * *

cUDITES **f**RAICHES.

* * * * *

vELOUTE AUX POIS VERTS , **e**ROUTONS ET **l**ARDONS.

* * * * *

cHAUSSONS DE VEAU ARDENNAIS - **b**OUQUET DE HARICOTS

vERTS - **p**OMMES **m**ACAIRES.

* * * * *

fOMAGES SUR ASSIETTE.

* * * * *

gATEAU CREME AU BEURRE, représentant le
cOR DE **c**HASSE. - **c**AFE.



Banquet Fraternel - bon de participation

A renvoyer LE PLUS TOT POSSIBLE ET AU PLUS TARD POUR LE 28 FEVRIER 1989
Monsieur Richard DETHIER, 80, rue des Monts, 6001 MARCINELLE? Tél: 071.365802

NOM - - - - -

ADRESSE - - - - -

- - - - -

J'assisterai au BANQUET FRATERNEL du SAMEDI 18 MARS 1989.

Je serai accompagné de - - - personnes (épouse, amis etc.)

Je verse ce jour, la somme de : - - - - - x 900 FR. = FR.

Au C.C.P. 000- 0199352-I7 de l'A.N.C.A.P., 100 rue de Loverval, à
6071 CHATELET.

Je désire si possible, être placé auprès de Mr - - - - -

- - - - -

POUR RAPPEL/ P A R T I C I P A T I O N / 900 FR. par personne
===== (T.V.A., service et vins Compris)

Nous vous attendons nombreux à MONT SUR MARCHIENNE, Place Communale.

18 MARS 1989

LE BON DE PARTICIPATION que vous trouverez au recto de ce feuillet, est à revoyer LE PLUS TOT POSSIBLE ET LE PLUS TARD POUR LE 28 FEVRIER 1989.

à l'adresse suivante : Mr RICHARD DETHIER, 80, rue des Monts, 6001 MARCINELLE.

Tél: 071.36.58.02.

Le PAIEMENT DES PARTICIPATIONS:
 =====

par personne (Tout compris) est à effectuer dès que possible, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., 100 rue de Loverval, 6071 CHATELET.

REMARQUES IMPORTANTES ; Pour des raisons évidentes d'organisation, notre Trésorier demande que l'on évite le paiement sur place, (sauf en cas de force majeure). Merci et que les versements soient effectués avant le 28 février 1989.

Complétez bien le bon et indiquez soigneusement le nombre de personnes qui vous accompagneront.

 Nous vous attendons tous le SAMEDI 18 MARS à MONT SUR MARCHIENNE.

venez assister nombreux à l'ASSEMBLEE GENERALE pendant que vos parents, épouses et amis, prennent un " DRINK " au Bar.

Philatélie

L'esthétique de l'oblitération des timbres

poste.

L'oblitération postale a toujours occupé, après le timbre-poste, une place principale dans l'intérêt philatélique. Dès les débuts de l'activité philatélique, les timbres-poste n'ont été pris en considération qu'oblitérés, de quelque manière, comme preuve de ce qu'ils avaient rempli leur véritable but, c'est-à-dire, avoir servi à l'affranchissement d'envois postaux. A cette époque, on n'attachait aucune importance spéciale à l'aspect de cette oblitération.

Ce ne fut que plus tard, en faisant des recherches dans le but de découvrir des variétés et en fouillant de grands stocks - peut-être des émissions entières - que l'on constata que des timbres-poste avec empreinte du cachet presque complète étaient assez rares. Ce facteur de rareté attira l'attention des collectionneurs; dans les milieux philatéliques on parle aujourd'hui d'une oblitération " en plein " c'est-à-dire d'une oblitération postale presque complète sur timbre-poste.

Les idées des collectionneurs versés quant à la beauté d'un timbre-poste usé et, de ce fait oblitéré officiellement varient et il n'est donc pas possible d'en dériver un idéal. A cet égard, le facteur déterminant est le produit des différents goûts dont il faut tenir compte. Mais tout en prenant pour base ces critères, on devrait quand même tâcher de faire ressortir un détail spécial : il s'agit d'attirer, à l'aide de quelques reproductions caractéristiques, l'attention des milieux philatéliques sur la beauté d'une oblitération et, en même temps, sur le bel aspect du timbre-poste oblitéré. Les timbres-poste oblitérés de cette façon sont spécialement attractifs. La condition principale pour ce fait,

consiste en ce qu'une telle oblitération "en plein " figure sans altération sur le timbre-poste et sans avoir été complétée par la suite par des traits de couleur.

Comment l'oblitération postale doit-elle être appliquée sur le timbre-poste pour que celle-ci puisse en l'occurrence augmenter de beaucoup la valeur moyenne du timbre en question ? La forme de l'oblitération en elle-même est absolument sans importance dans le cadre de ces considérations.

Beaucoup d'amateurs de la philatélie se contentent d'une oblitération postale " en plein ", mais les " gourmets " en ce domaine, ont encore d'autres désirs : sur les timbres ornés d'une effigie, la partie du visage doit rester vierge de l'oblitération et la date doit se trouver plus ou moins à la tempe; quant aux timbres représentant des sujets impersonnels tels que des armoiries, des sujets ou des paysages, il est sans importance que les parties du timbre-poste soient couvertes par l'oblitération postale.

Par la forme idéale du cachet on entend celle qui le représente appliqué de manière concentrique et droite, c'est-à-dire avec les indications de la date et de l'heure à peu près parallèlement avec la ligne de base du timbre et non pas à l'envers ou de travers. Une seconde empreinte de cachet sur un timbre oblitéré de façon idéale serait également à considérer comme défaut.

En tenant compte des critères ci-dessus, il faut bien admettre qu'il y a des différences de conception quant à la façon de collectionner les timbres -poste. Le collectionneur versé et expert ne se contentera donc pas d'ajouter à sa collection un timbre-poste avec un cachet appliqué seulement sur son bord ou dans le coin ou avec un cachet ne laissant voir ni l'indication du lieu d'expédition ni celle de la date, mais il ne considérera un timbre-poste de ce genre que comme pièce provisoire qu'il cherchera à échanger par la suite, dès que

l'occasion se présentera, contre un timbre-poste oblitéré de façon nette et esthétique.

UN MITTERRAND

« ROYAL »

Beaucoup de Belges seront restés devant leur télévision, dimanche soir, pour voir et entendre, Frédéric MITTERRAND retracer sur A2, le destin du Roi Baudouin. On n'était pas trop rassuré; ce fut une merveilleuse surprise.

Avec le lyrisme qu'on lui connaît, mais une documentation rigoureuse et des mots d'une exceptionnelle justesse, il aura prouvé qu'un Français peut être informé de notre histoire nationale, mêler l'admiration et l'honnêteté et saluer sans flagornerie la grandeur de notre Famille Royale, le rôle qu'elle joue, les drames qui l'ont frappée.

Parfaite, l'évocation du Roi ALBERT, et du couple heureux et glorieux qu'il formait avec la Reine ELISABETH. Superbe, la reconnaissance de la stature et des mérites de LEOPOLD III, dont les Français - rappela - t -il critiquèrent la capitulation en mai 1940 " alors qu'ils s'apprêtaient à faire la même chose ", mais qui refusa de devenir le "PETAIN couronné " d'un gouvernement collaborationniste. Emouvant et digne enfin, le récit de la jeunesse du Roi BAUDOUIN, avec de jolies images de la reine ASTRID, les souvenirs de " Juffrouw ", son affection pour sa " vraie mère". la princesse LILIANE à qui Frédéric MITTERRAND a rendu le juste hommage que méritent sa beauté, son courage, son amour et sa discrétion.

Vinrent les jours de règne, le "dégel" de BAUDOUIN au CONGO et aux ETAT-UNIS, l'arrivée de la princesse PAOLA bientôt suivie de celle de FABIOLA,

le chagrin de celle-ci de n'avoir pas d'enfant, la brouille entre le Roi LEOPOLD et le Prince CHARLES: tout cela fut raconté avec tact, exactitude et sensibilité. Avec panache aussi. Bravo, MITTERRAND.

" Cet article de la "LIBRE BELGIQUE" du 8/II/1988. Comme condensé visuel de l'Histoire de BELGIQUE, depuis ALBERT Ier, on n'a pas mieux fait. IL est à souhaiter que bon nombre de nous écrivent à la R.T.B.F. pour, qu'elle aussi passe cette émouvante reconstitution à une heure de belle audience.

* * * * *

- Puisque la vérité est dans le ciel et le mensonge
- sur la terre, pourquoi le poète éprouve-t-il le
- besoin de lever la tête pour improviser, et le
- penseur, de la baisser pour méditer ?

Marius STAQUET.



PENSEES.

=====

- L'homme est fait pour vivre et non pour pleurer.
- La femme est née pour son bonheur et non pour le
- rendre malheureux.



- Ne boudier jamais l'homme qui ne vous a rien fait,
- c'est vous rendre malheureux tous les deux, et se
- faire souffrir inutilement.



- Cueille le cyclamen une fois dans ta vie,
- pour celle que tu aimera jusqu'à la mort.



Volontaires De Guerre.

Après ceux de Grande-Bretagne, après l'Unité " trait d'union" entre les Chasseurs à pied d'avant 1940 et ceux de la nouvelle Armée, et après ceux du 5ème Bon qui furent les premiers à occuper la Caserne TRESIGNIES enfin débarrassée des nazis et collabos de tous poils, voici ceux du 6ème Bataillon de Fusiliers qui rejoignirent la Caserne MARIE-HENRIETTE à NAMUR, dans les jours qui suivirent la LIBERATION du Territoire.

Voici donc l'historique de cette Unité, que nous devons à notre ami Pierre FALMAGNE, qui vient de remettre son titre de Président de la Fraternelle, pour raisons de santé. Nous le remercions pour ce récit, et en profitons pour lui présenter tous nos vœux de prompt rétablissement.

INTRODUCTION *

Mi-septembre 1944.

L'Allemand battu, reflue à grande vitesse vers son territoire. La guerre, pense les Alliés, peut-être terminée avant l'hiver.

Par contre, les lignes de communications alliées, s'appuyant sur les ports de NORMANDIE, sont immenses sur le point de pénétrer en territoire ennemi, elles nécessitent des mesures de garde.

Dans cet esprit le SHAEF aux demande aux Belges de s'en charger par la formation immédiate de douze Bataillons de Fusiliers et de quatre groupes de Pionniers, soit

une petite force de seize mille hommes qui a la certitude d'être utile avant la fin de la guerre.

Devant le raidissement des troupes allemandes, dès novembre 1944 et encore plus, suite à l'offensive des ARDENNES, il devient évident que la guerre ne sera pas terminée de si tôt et que les Bataillons de Fusiliers seraient utilisés à d'autres fins que celles prévues initialement.

Dès septembre 1944, le Ministère de la Défense Nationale fait afficher l'avis suivant:

" Jeunes gens de 20 à 26 ans qui avez eu à vous soustraire aux réquisitions de l'ennemi, qui avez aidé à chasser celui-ci du territoire national, le PAYS a encore besoin de vous.

La guerre n'est pas terminée.

La BELGIQUE a le devoir de participer de toutes ses forces à l'écrasement définitif de l'ALLEMAGNE..

Le Commandant en Chef des Forces Interalliées a mis fin à la mission de celles des forces de l'intérieur, qui ne sont plus en contact de l'ennemi.

Des nouvelles missions vous attendent.

Engagez-vous dans une Unité combattante régulière héritière des traditions de l'Armée Belge. Une instruction méthodique vous y sera donnée pour vous rendre aptes à remplir aux mieux les missions militaires qui vous seront confiées."

Les bureaux de recrutement régionaux sont ouverts immédiatement et sont assaillis par des milliers d'hommes enthousiastes.

Tous étaient totalement libres d'obligations militaires que rien ne contraignait au service actif.

La jeunesse belge montrant un enthousiasme merveilleux, il ne fut fait appel qu'à des volontaires.

* * * * *

Historique Du 6ème

Bataillon De Fusiliers

Dès le 12 octobre 1944, était constitué à NAMUR le 6ème Bataillon de Fusiliers.

En faisant partie uniquement des volontaires résistants pour la plupart venus des provinces de LIEGE, de LUXEMBOURG et de NAMUR.

Nous étions commandés par des Chefs que nous avons appréciés chacun à leur juste valeur et qui surent avec tout le tact et la fermeté nécessaire maîtriser l'ardeur de nos vingt ans.

J'ai cité le Colonel RUSTIN, notre chef de corps pendant toute la Campagne et qui nous quitta juste avant notre entrée à LEIPZIG pour prendre le commandement de la 17ème Brigade de Fusiliers.

L'Adjudant OGER, notre RSM jusqu'à la dissolution, le 31 mars 1946, président d'honneur de notre Fraternelle depuis le décès de notre chef de corps.

Notre aumônier Pierre CHEYVEN, professeur de religion des Enfants Royaux dès Noël 1940, résistant engagé volontaire au 6 Bon Fu et qui sous le nom de Père DANIEL troqua l'uniforme pour la bure en se retirant au Monastère Bénédictin de ST.ANDRE près de BRUGES.

A ces trois personnalités, je voudrais y ajouter celle du Colonel BERTRAND resté pour les anciens de la 3ème Compagnie leur Capitaine BERTRAND compétant, compréhensif, défendant ses hommes.

Nous étions casernés dans la Caserne MARIE-HENRIETTE, berceau du 13ème de Ligne, vieux régiment namurois par excellence. De cette Caserne, deux générations d'hommes étaient parties pour la guerre en Juillet 1914 et en Août 1939.

Dans le fond de la cour s'élevait le monument élevé à la mémoire des morts de ce régiment.

Chaque matin pendant toute la durée de notre passage dans cette Caserne, il reçut l'hommage silencieux d'un Bataillon de Volontaires qui entendait quoiqu'il arrive, régler son comportement sur celui des aînés qui l'avaient précédés en ces lieux.

Notre force : 803 hommes répartis en 6 Compagnies et dans certains services hors-rang, soit 28 officiers, 104 sous-officiers, 60 Caporaux, 609 Soldats.

Notre armement: le fusil LeeENFIELD modèle ancien mais bon; le fusil mitrailleur BREN; la mitrailleuse STENN; le PIAT mortier à tir direct.

Notre matériel roulant : chenillettes type CARRIER; camions; camionnettes, motos.

Notre équipement: très peu de chose pour commencer, certains d'entre nous ayant usé leurs souliers reçurent des sabots et ne purent de ce fait se rendre au tir au fond d'ARQUET.

Enfin, pour le défilé du 3 décembre à BRUXELLES devant le Prince Régent, le Bataillon fut équipé complètement.

Après une brève instruction affecté à la 1ère Armée Américaine 7ème corp du Général COLLINS, le Bataillon quitte ses quartiers le 13 décembre. L'Etat-major à WALHEIM, les 1ère et 2ème Compagnie à OBERFORSCH, la 3ème à MORESNETS, les 4ème et 5ème dans le secteur d'OVIFAT SOUBRODT, ROBERTVILLE. Dès le 16 décembre ce qu'on appela par après la Bataille des ARDENNES débute 5H.30 par une violente préparation d'artillerie suivie peu après huit heures par le déferlement des troupes ennemies.

Les 4ème et 5ème compagnies aux ordres du Cdt DUQUE participent directement aux opérations, il en est de même les 17 et 18 décembre pour le 5ème Bataillon.

Le 25 décembre à GEMMENICH, le Volontaire de Guerre ROISEUX de la 3ème compagnie du Capitaine BERTRAND est tué, bien des mâchoires se sont serrées

ce jour là à la 3ème qui avait le triste privilège en la personne d'un des siens, d'avoir le premier tué du Bataillon en service commandé.

La situation se stabilisant enfin le Bataillon rentre en BELGIQUE, où en dehors des gardes normales à différentes installations, il poursuit son instruction, les Américain n'hésitant pas dans certains cas à nous entraîner avec les chars.

Le 10 février le Bataillon entre à nouveau en mouvement, en fait, c'est d'une succession de mouvements qu'il faudrait parler.

ESCHWEILER, BRAND, STOLBERG, GURZNICH, KERPEN, LANGERWEHE, BUIR, FORTUNA, COAL, MANHEIM, ELSDORF, MORZENICH, LECHENICH, sont autant de cantonnements boueux qui évoquent pour ceux qui les ont connus, tant de souvenirs.

Le 23 février attaque en direction de la ROER Axe d'attaque DUREN qui après une préparation d'artillerie de 45 est complètement détruite et contournée. L'ERF est traversée le 1er Mars. Dès le 11 mars, la 5ème se trouve à WEIDEN, le 22 mars les 3ème et 5ème compagnies passent le RHIN. Le 24 la 3ème est déjà à VILLICH RHEINDORF. La 1ère compagnie qui était encore à KERPEN le matin entre dans BOON l'après-midi.

Pendant ce temps nos amis du 12ème Bataillon de Fusiliers avec le 111ème corps atteint REMAGEN au sud de GODESBERG et s'empare du pont rail LUDERDORFF

Le 2 avril, le Bataillon est échelonné à MARIEMBOURG, FRANKENBERG, BRUNSBURG, OBERPLEIS, ANBACH, MARBURG.

Le 14 avril, le PC du Bataillon, la Cie EM, les 2ème, 4ème et 5ème compagnies arrivent aux camps de concentration de NORDHAUSEM et de DORA situés à quelques Kms à peine l'un de l'autre. Ce qui leur est donné de voir, dépasse de loin ce qu'ils pouvaient imaginer. Des êtres squelettiques, affublés d'horribles loques à rayures, se traînent quand ils peuvent, pour implorer un peu de nourriture.

Durant les quelques jours que les soldats du 6ème Bataillon de Fusiliers passent dans les deux camps, on peut dire que tout fut mis en oeuvre pour les aider et réconforter ces épaves dont on avait peine à imaginer qu'elles étaient des êtres normaux.

Cent trente de nos compatriotes étaient encore vivants parmi la population de ces camps. Hélas, malgré tous les soins prodigués, 14 Belges s'éteignirent après la Libération.

Un mémorial dédié avec tous les noms et les signatures fut remis à notre chef de corps, nous en possédons encore les noms, malheureusement, nous ne sommes jamais parvenus à savoir où à disparu au fil des ans, cette précieuse relique.

Cependant, l'avance alliée se poursuit à un rythme implacable. Après la THURINGE, c'est la province de SAXE qui est envahie. Les différentes compagnies du 6ème Bataillon qui ont cantonné à NORDHAUSEN, sont relevées par des Unités Américaines et continuent leur marche vers l'Est.

L'EM du Bataillon et la Cie EM se dirigent vers EISLEBEN.

La 1ère compagnie vers KALSHAFFEN, puis EISLEBEN également.

La 2ème compagnie vers HOHENWEPEL, WALFERODE puis HEFTA.

La 3ème compagnie vers MORINGEN, OLDISLEBEN puis SCHROYLAU.

La 4ème compagnie vers ELLRICH, puis ESPESTEDT.

La 5ème compagnie vers EISLEBEN.

Le Bataillon est pratiquement regroupé à EISLEBEN, HEFTA étant une petite localité jouxtant EISLEBEN.

Sitôt ce regroupement effectué, il reçoit l'ordre d'entrer à LEIPZIK où préalablement à hauteur de l'aérodrome de HALLE, il est passé en revue par
le Major

WALRAVENS qui vient de prendre la commandement, le Colonel RUSTIN venant de recevoir l'ordre de rejoindre la BELGIQUE pour commander la 17ème Brigade de Fusiliers.

Ainsi à quelques jours de la fin de la guerre sommes-nous privés à notre regret de celui qui fut notre chef pendant toute la Campagne.

Le 30 avril, le 6ème Bataillon entre à LEIPZIG sous les yeux consternés de la population à la vue de troupes belges jeunes et organisés.

Immédiatement, le drapeau belge flotte sur l'Hôtel de Ville, sur la centrale électrique et sur le poste émetteur de la ville.

Quelques uns d'entre nous à quelques KMS plus à l'est à TORGAU font liaison avec l'Armée Russe du Maréchal JOUKOV.

Et quand l'aube de la victoire se leva le 8 MAI, c'était nous le 6ème Bataillon de Fusiliers qui nous trouvions en plein coeur de l'ALLEMAGNE battue et exangue.

Quelques jours après la fin des hostilités, le Commandant du VII corps fait savoir que les militaires du 6ème Bataillon de Fusiliers sont autorisés à porter officiellement le badge du VII corps.

Le 1er juillet 1945, la SAXE est abandonnée aux troupes Russes, les forces occidentales quittent LEIPZIG, le 6ème Bataillon de Fusiliers formant l'arrière garde.

Une demi-heure de décalage est prévue entre le départ des uns et l'arrivée des autres. Ainsi aucun contact ultime n'aura été établi entre les combattants qui ont écrasés le REICH après des années d'efforts et aux prix de pertes sanglantes.

Le 2 juillet le Bataillon est à WEILBOURG, le 5 à WINKELS.

Le 1er août déchargé de toutes ses missions par le QG interallié, il quitte l'ALLEMAGNE après une prise d'armes organisée en son honneur. Après être passé par DIEST, rattaché à la 17ème Brigade, il entre

à AERSCHOT le 2 août.

Au cours d'une prise d'armes sur la Grand Place de cette ville, le bourgmestre et les Anciens Combattants offrent un drapeau au 6ème Bataillon. Au cours de cette prise d'armes, des Officiers prêtent serment dans les plis de ce drapeau (fidélité au ROI, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge).

Le 7 août le Bataillon est à BOURG-LEOPOLD, le 1er Octobre à BEVERLOO. Le 31 Mars 1946, il est officiellement dissous.

Les Anciens portent avec fierté sur leur médaille commémorative les ellipses de la Campagne : " ARDENNES 1944-1945 " et " ALLEMAGNE 1944-1945 ".

Depuis plus de 40 ans, existe une Fraternelle des plus florissante.

Le 12 octobre 1947, un mémorial fut inauguré à la Caserne MARIE-HENRIETTE, en voici le texte:

- Dans cette Caserne fut formé le 12 octobre 1944
- le 6ème Bataillon de Fusiliers. Cette Unité com-
- posée de volontaires participa à la Campagne d'AL-
- LEMAGNE avec la 1ère Armée Américaine.
- L'Armistice trouve le 6ème Bataillon de Fusiliers
- à LEIPZIG.

En 1974, lors de la manifestation nationale des Volontaires de guerre à NAMUR, à l'occasion du 30ème anniversaire de leur libre engagement, ce mémorial fut transféré sur une des tours du Chateau des Comtes à la Citadelle de NAMUR, la Caserne du 13ème de Ligne devant être démolie.

Le 6ème Bataillon de Fusiliers est parrainé par la Ville de NAMUR et par le 13ème de Ligne. En plus des liens entretenus avec la Ville de NAMUR et le 13ème de Ligne, des liens privilégiés existent avec la Ville d'AERSCHOT et de GEMMENICH, il en est de même avec l'Amicale de NORDHAUSEN-DORA et la Fraternelle du 13ème de Ligne.

Le drapeau reçu à AERSCHOT se trouve en dépôt

dans le bureau du chef de corps de notre Régiment parrain, lors de manifestations de ce Régiment, il est porté et escorté par un officier et des sous-officiers du Régiment.

Chaque année, lors de manifestation du souvenir à NAMUR, au mois d'octobre, le chef de corps le remet au Président pour la durée de cette manifestation.

Pierre FALMAGNE
VG I944- F/6 232
Président de la Fraternelle
du 6ème Bataillon de Fusiliers.

,

Ceux Qui Nous Quittent

Monsieur Jean-Paul BEFF de MARCHIENNES.

Monsieur Raymond PACOT, de NAMUR

Monsieur Félix DECLERCQ, de MARCINELLE.

Le Commissaire de Police Joseph DUSSART, Résidence

" Les Postes ", 10 rue de la Station B.I9

5500 DINANT.

Nous réitérons sincèrement nos condoléances aux
Familles.



SOCIAL suite.

Les Frais Funéraires.

Dans les services publics, les agents actifs et pensionnés bénéficient d'une intervention calculée comme suit :

- Pour les actifs, le montant de l'indemnité funéraire ne peut dépasser :
 - ni le montant mensuel de la dernière rétribution brute de l'argent,
 - ni 1/12ème du plafond d'indemnisation des accidents de travail, soit en 1988 : 776.130 FRS : 12 = 64.678 FRS.

Donc même si la rétribution brute mensuelle est supérieure, l'indemnité funéraire ne pourra jamais excéder actuellement 64.678 FRS. Ce montant maximum n'a plus été modifié depuis 1985. En cas de décès d'une personne bénéficiaire d'une pension de retraite dans le régime du secteur public, il est aussi accordé une telle indemnité pour les frais funéraires. Mais celle-ci sera égale en principe au dernier montant mensuel de la pension, mais en tout état de cause limitée à 75% du plafond absolu retenu pour les actifs : 75% de 64.678FRS, soit 48.509FRS. Cette indemnité financée par retenue sur les pensions de retraite est accordée dans l'ordre de priorité suivant :

- a - au conjoint survivant (ni divorcé, ni séparé de corps et de bien); à défaut,
- b - aux héritiers en ligne directe; à défaut,
- c - à la personne physique ou morale qui justifie avoir acquitté les frais de funérailles.

Au Passif.

Quant aux frais funéraires réellement exposés, ils peuvent être inscrits au passif de la succession.

Par frais funéraires, il faut comprendre tous les frais occasionnés par les funérailles. Toutefois, ils ne seront pas admis au passif de la succession s'ils ne sont pas justifiés par la situation sociale et la fortune du défunt.

Autre précision, les sommes déboursées par les héritiers, légataires et donataires pour acheter une concession au cimetière, ou pour construire un monument funéraire rentrent parmi les frais funéraires.

Et le ministre des Finances d'ajouter, que si la concession, le caveau ou le monument sont destinés à plusieurs corps, on ne peut tenir compte que de la partie du prix qui correspond à la personne du défunt.



CHANGEMENT D'ADRESSE.

S'il vous plait, veyuillez signaler votre changement d'adresse, si vous voulez continuer à recevoir le bulletin " Le Cor de Chasse ".



SOCIAL

QUE VAUT UNE GARANTIE ?

+++++

Les marchandises peuvent receler toutes sortes de vices. S'ils sont apparents, vous pouvez en tenir compte. Mais de quels recours disposez-vous contre les vices cachés ?

Si vous achetez un appareil qui recèle un vice apparent, par exemple, une égratignure dans la peinture, en principe, vous acceptez ce vice. Par la suite, vous ne disposez donc plus d'aucun recours contre le vendeur pour les vices que vous pouviez ou auriez pu constater au moment de l'achat.

Il en va toutefois autrement pour les vices qui ne peuvent apparaître qu'après utilisation de l'appareil. Il s'agit alors de vices cachés.

GARANTIE CONTRACTUELLE.

+++++

Le vendeur est légalement responsable de tous les vices cachés inhérents aux appareils qu'il a vendus, même s'il n'était pas au courant des dits vices au moment de la vente. La " Garantie " est donc une obligation dans le chef du commerçant et un droit dans celui du consommateur. Le commerçant est néanmoins autorisé à préciser et élargir les conditions de garantie légales. La garantie contractuelle figure généralement dans les conditions générales de vente (texte en petits caractères) ou dans un document distinctif. La durée de la garantie et les modalités d'application varient selon la marque ou le commerçant. Ainsi, certains fabricants octroient un an de garantie sur les vices, la main-d'oeuvre et les frais de transport. D'autres en revanche prolongent la durée de la garantie, mais en excluent certains éléments ou imputent la main-d'oeuvre et les frais de déplacement au consommateur.

En général, la garantie est également fonction de conditions déterminées telles que des instructions relatives à l'entretien ou à l'utilisation de produits spécifiques.

GARANTIE LÉGALE.

+++++

Dès l'expiration de la période de garantie contractuelle, bon nombre de commerçants déclinent toute responsabilité. Mais il appartient au consommateur de ne pas se résigner. Outre la garantie contractuelle, il existe en effet une garantie légale (articles I64I à I648 du code civil). La garantie légale offre souvent une protection plus importante que la garantie contractuelle tout en étant formulée en termes beaucoup plus vagues.

Ainsi, la durée de la garantie légale est indéterminée et donc en principe illimitée dans le temps lorsqu'il s'agit d'un vice grave de fabrication. Par ailleurs, la garantie contractuelle ne donne droit en règle générale, qu'à une réparation "gratuite" tandis que la garantie légale et la jurisprudence y afférente laissent également la porte ouverte à d'autres possibilités, telle qu'annulation de l'achat, remise ou fourniture d'un nouvel appareil mais aussi: dommages et intérêts.

En revanche, il faut rappeler que la garantie légale couvre exclusivement les vices graves tandis que la garantie contractuelle s'applique également aux vices de moindre importance.

En outre, la garantie contractuelle offre l'avantage que le commerçant sera généralement plus prompt à l'appliquer et que le consommateur pourra plus facilement s'en prévaloir pour un secours direct contre le commerçant. Si le recours se fonde sur la garantie légale, le commerçant demeurera généralement intraitable, et le consommateur sera contraint de se tourner vers les tribunaux.

REGLEMENT AMIABLE.

+++++

Adressez-vous d'abord au vendeur et essayez

d'aboutir à un règlement amiable. A défaut d'accord, envoyez une lettre recommandée au vendeur (ainsi qu'à l'importateur et/ou fabricant, le cas échéant), avec mention des faits, de vos griefs et de vos exigences. Si cette méthode ne porte pas ses fruits non plus, vous pouvez envisager de demander une procédure de conciliation au greffe de la justice de paix de votre domicile. Si la partie adverse néglige de se présenter à la conciliation ou que la procédure se termine en queue de poisson, vous pouvez faire appel à l'huissier de justice et assigner le vendeur (et le cas échéant, l'importateur et/ou le fabricant) devant le juge de paix ou le tribunal de première instance, selon que le litige porte sur un montant inférieur ou supérieur à 50.000 Frs.

L'assistance d'un avocat n'est pas nécessaire mais lorsqu'il s'agit d'une affaire importante ou qu'une expertise s'impose, nous vous conseillons d'au moins consulter un juriste.

COTISATION

Malgré la hausse constante des frais d'impression et de port, la cotisation reste fixée à 150 FRs. à verser au C.C.P. 000-0199352-17 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, rue de Loverval 100 -CHATELET 6071.

A ceux qui voudraient nous aider, nous les invitons à majorer leur versement.

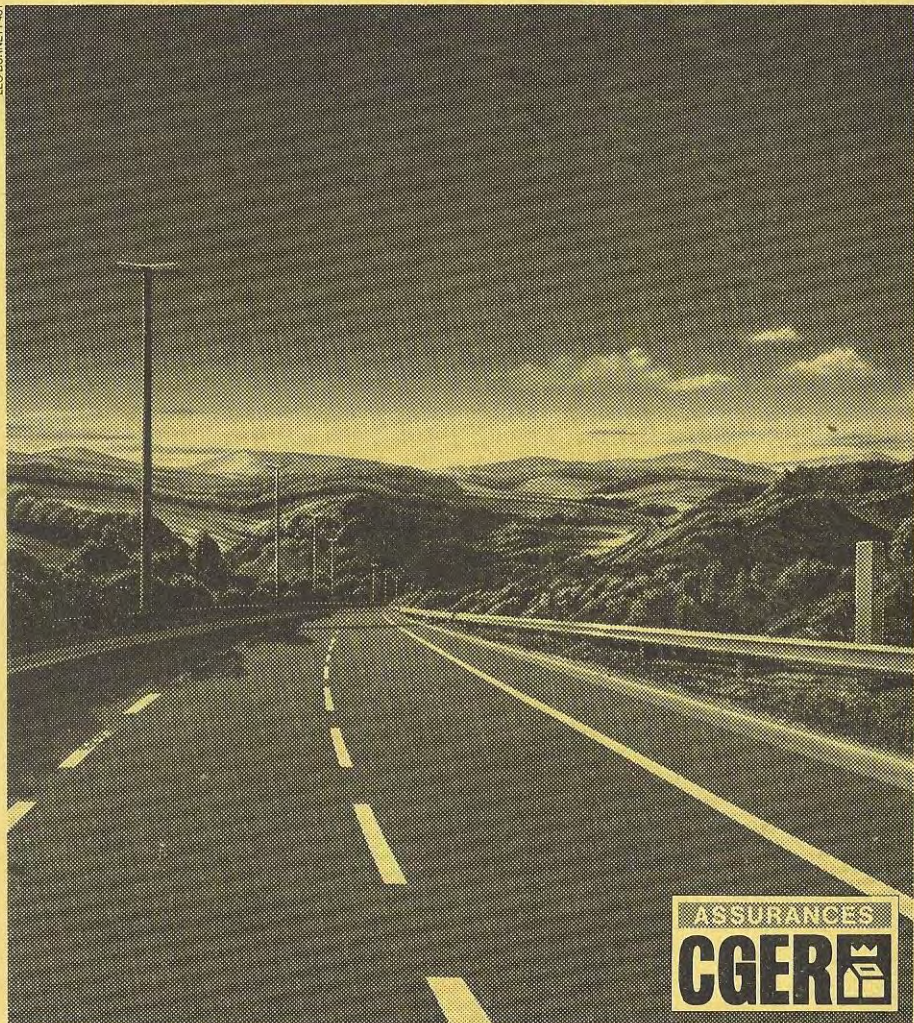
Nous remercions nos membres qui ont déjà renouvelé leur cotisation et invitons les autres de bien vouloir le faire sans tarder.

D'avance, nous les en remercions vivement.

ASSURANCE-AUTO

LA CGER VA PLUS LOIN.

LEO BURNETT 87



Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0394

FAISONS LA ROUTE ENSEMBLE.
